

B
T
S

Notariat

Chargé.e d'assister le ou la notaire dans l'accomplissement de certaines tâches, ce collaborateur ou cette collaboratrice peut être responsable de la rédaction d'actes tels que les contrats de mariage, les donations, les successions, les baux d'habitation... Il ou elle est responsable du traitement juridique et administratif lié à l'ouverture, à la constitution, au suivi et à la clôture des dossiers : identification des acteurs, rédaction de courriers, renseignement de formulaires, réunion des pièces juridiques, relance, vérification des délais, classement des actes et archivage...

Lors de la formalisation des actes, il ou elle contrôle leur qualité et leur conformité : vérification, après signature, de leurs annexes et des documents administratifs, élaboration de bordereaux et de calculs de droits, dépôts des actes et gestion des relations avec les organismes concernés. Pour la location ou la vente de biens, il ou elle peut tenir le rôle de négociateur immobilier ou de négociatrice immobilière.

Débouchés

Il ou elle peut exercer dans un office notarial mais aussi dans un service juridique d'entreprise ou de collectivité territoriale. Il ou elle peut évoluer vers des postes de cadre au sein de petites unités ou de responsable de service dans des structures plus importantes.

Métier accessible :

- Collaborateur ou collaboratrice de notaire.

Accès à la formation

- Bac pro Gestion-administration ;
- Bac techno STMG ;
- Bac général ES, L ou S.

Les connaissances et compétences nécessaires pour réussir cette formation (« attendus » de Parcoursup) figurent sur la fiche BTS correspondante du site www.onisep.fr > Accès à la formation.

Programme

Matières	Horaires Hebdomadaires		Coeff.
	1 ^{re} année	2 ^e année	
Culture générale et expression	3	3	3
Langue vivante 1	3	3	2
Environnement économique et managérial du notariat	3	3	3
Droit général et droit notarial	8	8	4
Techniques du notariat	10	10	6
Activités professionnelles appliquées	3	3	3
Langue vivante 2 (facultatif)	2	2	
Accès en autonomie au laboratoire informatique et communication (facultatif)	3	3	

Enseignements professionnels

- **Environnement économique et managérial**
 - l'office notarial et ses domaines d'intervention ;
 - l'authentification des actes et la responsabilité du notaire ;
 - la gestion de l'office et les facteurs d'évolution de l'activité notariale.
- **Droit général et droit notarial**
 - le cadre de la vie juridique : le système juridique, les sources du droit, l'organisation de la justice et du notariat... ;
 - les acteurs de la vie juridique et leur état : filiations, parentés, régimes matrimoniaux... ;

- la transmission du patrimoine à titre gratuit : libéralités, indivision et partage ;
- les droits et les biens : classification et droit de propriété ;
- les actes et les faits juridiques : théorie générale des obligations, responsabilité civile et pénale... ;
- les opérations de financement ; le droit de l'urbanisme et de la construction ; le droit rural ; le droit de l'entreprise ; les éléments de fiscalité ; les règles de droit social applicables au notariat.

• Techniques notariales

- communiquer et s'informer : déontologie, accueil et orientation du client, rédaction de courrier, communication électronique, logiciels professionnels, conduite d'entretien ;
- s'organiser : gestion du temps (agenda, planning), organisation des données et archivage (fichiers électroniques, bases de données relationnelles) ;
- rédiger des actes et accomplir les formalités (analyse du dossier), utiliser des barèmes fiscaux professionnels ;
- conduire une négociation immobilière notariale.

• Conduite et présentation d'activités professionnelles

Au sein d'un office notarial, mise en pratique des compétences et des connaissances acquises en cours et travaux dirigés.

Stages ●●●

12 semaines en milieu professionnel complètent la formation.

Poursuites d'études ●●●

Le BTS est conçu pour une insertion directe dans la vie active. Il est cependant possible de compléter cette formation, avec un bon dossier scolaire, par :

• Une licence professionnelle. Exemples :

- Métiers du notariat, UPJV Amiens (80)
- Ce diplôme existe dans de nombreuses régions, consulter onisep.fr.

• Une licence. Exemple :

- Licence de droit, UPJV Amiens (80) ;
 - Licence Administration publique, Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) Amiens (80)...
- Ces diplômes existent dans de nombreuses régions, consulter onisep.fr.

• Une école spécialisée.

A noter : depuis le 1^{er} octobre 2018, les Instituts des métiers du notariat, les Centres de formation professionnelle notariale et l'Ecole nationale d'enseignement par correspondance sont transformés en un établissement unique avec des sites locaux, « l'Institut national des formations notariales ». La sélection des élèves se fait donc désormais au niveau national.

www.cnepn.fr

- L'Ecole supérieure des métiers de l'immobilier (EFAB), à Aix-en-Provence (06), Lille (59), Lyon (69) et Paris (92) et Reims (51), offre la possibilité de compléter sa formation avec des Bachelors dans le domaine de l'immobilier (ex. : Bachelor Responsable programmes immobiliers) ou avec des certificats de qualification professionnelle (CQP) Négociateur immobilier ou Gestionnaire de biens immobiliers.

Poursuites d'études possibles dans l'académie d'Amiens : consultez nos guides post-bac ou bac+2 sur www.onisep.fr/amiens.

Où se former dans l'académie d'Amiens ? ●●●

• En lycée public :

- Lycée Condorcet, Saint-Quentin (02)

• En établissement privé hors contrat :

- Centre pédagogique, Amiens (80)

en savoir +

- www.onisep.fr et www.onisep.fr/amiens

Consultez les documents de l'ONISEP :
En ligne sur www.onisep.fr/amiens : Guides « Entrer dans le sup - Après le bac », « Après le bac pro », « Après un bac + 2 ».

Au CDI de votre établissement, au centre d'information et d'orientation (CIO) ou en vente sur www.onisep.fr :

- Dossiers « Après le bac », « Quels métiers demain ? » ; « Entreprendre » ;
- Collection Infosup ;
- Parcours « Les métiers de la justice », « Les métiers du droit », « Les métiers de l'immobilier ».

N'hésitez pas à rencontrer un ou une psychologue de l'Éducation nationale.